

Beauvais, le 12 octobre 2009

**C.H.S.- DI.
Du 09 octobre 2009**

Le Comité d’Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel de l’OISE s’est réuni à BEAUVAIS le 09 octobre 2009, avec comme ordre du jour :

- l’approbation du procès-verbal de la réunion du 11/06/2009
 - affectation du solde des crédits 2009
- examen des visites de sites de l’IHS
 - Mesures prévues et à prendre en matière de pandémie grippale
 - questions diverses

**L’approbation du PV du CHS-DI du
11/06/2009**

Le procès verbal a été approuvé à l’unanimité.

Affectation du solde des crédits 2009

20 000 € restaient disponibles à l’ouverture de cette séance. Après examen de la présentation des devis des directions, il a été accepté les travaux sur les sites suivants :

- la rampe d’escalier de MOUY,
- l’installation d’un détecteur de présence éclairage à hauteur de 9000 €, un escabeau d’accès au toit, 4 tenues de travail pour les agents de service de la Trésorerie Générale.
- l’installation de stores à NOAILLES, CHANTILLY et LASSIGNY,
- zoning de l’éclairage à CHAMBLY,
- le débrayage des grilles de SENLIS et MERU,
- une fontaine à eau pour le SIE de BEAUVAIS.

Suite à l'examen des devis et leur approbation, il demeure un disponible de 9 000 €.

FO DGFIP a proposé le financement d'opérations sur le site de SENLIS, en tenant compte de l'examen des visites de site de l'inspecteur hygiène et sécurité :

- une rampe d'escalier, une signalétique Amiante, des stores au CDIF, l'aplanissement du seuil de porte cimenté entre l'accueil et le bureau.

FO DGFIP a également demandé le financement de la signalétique du lieu de rassemblement en cas d'exercice d'évacuation.

FO DGFIP a demandé l'installation d'un deuxième interrupteur dans les rayonnages d'archive sur le site de CREIL « Centre des finances publiques », ou toute autre solution permettant aux agents de ne pas se retrouver dans l'obscurité. Le Président s'est engagé à le faire financer sur le budget de fonctionnement de la filière fiscale.

Concernant l'achat d'un miroir ou d'un détecteur de piétons à la sortie du parking de Compiègne, la demande est en cours d'examen. A SUIVRE.

FO DGFIP a demandé dans le cadre de la pandémie grippale que des poubelles fermées soient mises à la disposition de tous, pour recevoir les mouchoirs et masques. La demande est en cours. A SUIVRE.

FO DGFIP revendique l'amélioration de l'état des sanitaires et un relevé des poubelles plus régulier – Contrat à revoir ????? A SUIVRE.

Examen de la visite de site de l'inspecteur hygiène et sécurité (IHS)

La visite de SENLIS a eu lieu le 20/03/2009 par l'IHS ;

Quelques infos sur ce site de Senlis : la superficie est de 3 000 m² et l'année de construction est de 1975. C'est un bâtiment domanial.

Cette visite a mis l'accent sur de nombreux dysfonctionnements – FO DGFIP a demandé le financement des opérations suivantes lors de ce CHS-DI : une rampe d'escalier, une signalétique Amiante, des stores au CDIF, l'aplanissement du seuil de porte cimenté entre l'accueil et le bureau.

FO DGFIP a rappelé que sur ce site, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux sanitaires du rez de chaussée est inexistante.

Le président a rappelé la prise en compte de l'accueil des handicapés dans nos locaux administratifs dans les orientations 2009 de la DGFIP (idem sur le site de Clermont) A SUIVRE.

La Pandémie Grippale

Un bref rappel sur le dispositif qui se mettra en place dans notre département.

Chaque administration doit établir un plan de continuité d'activité (PCA) qui doit contenir les missions et effectifs prioritaires ainsi que les mesures de protection et d'hygiène (circulaire de la fonction publique du 26 août 2009)

Toutes les administrations du département ont été dotées de masques. Ces derniers seront distribués, dès le feu vert du premier Ministre, aux agents inscrits dans le PCA ;

FO DGFIP a souhaité que le secret médical soit bien respecté pour les personnes à risques faisant l'objet d'une surveillance médicale.

En effet, deux listes devront être établies par les administrations dans le cadre du PCA :

- une concernant le personnel désigné,
- une pour les personnes à risques.

FO DGFIP a demandé une mise à jour du document unique d'évaluation des risques par le rajout d'une rubrique « risque de pandémie grippale ».

Questions diverses

Concernant la formation de 5 jours des membres du CHS-DI, cette dernière devrait avoir lieu au cours du 1^{er} semestre 2010.

FO DGFIP est longuement intervenu suite au rejet des plans présentés le 09/04/2009, de l'hôtel des finances de MERU, CLERMONT et CREIL. Nous avons rappelé qu'en matière de travaux immobiliers, l'action du CHS-DI ne doit pas se borner à accompagner financièrement les projets présentés. L'examen des projets doit nous conduire à formuler des observations et à inviter la Direction, le Maître d'ouvrage, à en tenir compte dans la réalisation des travaux. Depuis le 09/04/2009, le CHS-DI n'a pas été destinataire de nouveaux plans, bien que certains travaux soient déjà réalisés. FO DGFIP rappelle que les compétences du CHS-DI est issue du décret n°82-453 du 28/05/1982 modifié – en son article 30, « le CHS-DI est informé des questions relatives aux divers projets et doit rendre un avis pertinent sur ces derniers ».

Concernant le site de CREIL :

En l'absence de plan modifié et suite à une heure mensuelle d'information (H.M.I) organisé par FO DGFIP le 29/06/09, nous avons soulevé les questions suivantes :

- absence de planning des travaux,
- interrogations sur la superficie de l'espace accueil, sur les conditions d'accès des usagers à la trésorerie, dont le passage est jugé étroit, quid de la circulation des personnes à mobilité réduite,
- capacité d'accueil de la cantine (20 à 25 repas actuellement) qui devra intégrer 15 collègues de la trésorerie environ, plus la brigade de vérification de Senlis,
- hygiène des toilettes,
- superficie des bureaux des secteurs d'assiette non précisée sur les plans. Le bureau du responsable ne communique pas avec celui de l'adjoint.

Il nous a été indiqué qu'une meilleure communication devrait avoir lieu sur ce site et qu'une réunion hebdomadaire (le lundi), devrait se tenir entre le conducteur de travaux et le chef de service sur l'avancement des travaux.

Ce dernier est tenu d'informer ses agents. A SUIVRE.

Concernant le site de Compiègne,

FO DGFIP est intervenu dès le début sur les observations des agents. Il en ressort que les plans ont été modifiés. Aujourd'hui, nous n'en sommes pas encore destinataires. Il semblerait que les deux caisses des SIE soient fusionnées.

Vous pouvez prendre connaissances de nos diverses interventions sur ce sujet sur notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>, rubrique « Fusion DGI/ DGCP ».

FO DGFIP est de nouveau intervenu sur le devenir de Nathalie « notre cantinière », il nous a été répondu :

1 / elle ne sera pas licenciée

2/ elle conservera 75 % de son salaire. FO DGFIP a demandé d'étudier la possibilité de proposer, durant les travaux, **un contrat DPAEP « d'auxiliaire ou autres sur le site »**. **La question est posée. Une réunion est prochainement programmée sur le site de Compiègne.**

3/ concernant les possibilités de restauration pendant les travaux, une solution supplémentaire (en plus du CROUS) est à l'étude avec un prestataire privé, afin de diminuer le temps de trajet (5 minutes du site contre 10 pour le CROUS).

4/ quid des agents qui n'optent pas pour ces solutions et qui réclament un coin repas sur site !!!!!

Concernant la tenue des exercices d'évacuation :

FO DGFIP se félicitait lors du CHS-DI d'avril 2009 de voir les compte rendus d'exercice présentés en réunion (exemple site de la trésorerie générale) – DEPUIS plus rien !!!!! FO DGFIP souhaite qu'une information à l'attention des collègues rappelle le rôle de ces exercices, le comportement à avoir, l'information sur le lieu de rassemblement de chaque site.....A SUIVRE.

FO DGFIP ne peut que réitérer ses observations du 09/04/2009 sur l'obligation de la tenue de ces exercices d'évacuation sur les sites les plus importants et sur la nécessité d'en réaliser sur les structures les moins importantes.....A SUIVRE.

Concernant la mise en place du Document Unique

Le président souhaite que ce dernier se mette en place rapidement – concernant nos collègues des Douanes, c'est chose faite. Nous concernant cela devrait voir le jour lors du CHS-DI du 07/12/2009. A SUIVRE.

Vos représentants FO en CHS:

THIEL Lydia, SIE Compiègne Nord
SYS Patrick, TG SRA
COUTARD Sylvie, TG (ERD)
VALEYRIE Olivier, TG (Rec contentieux)



BULLETIN D'ADHESION:

Nom:

Prénom:

Grade:

Echelon:

Poste:

A retourner à Maryse COZETTE TP Creil Male